



La FFCT attribue chaque année ce label à plusieurs organisations VTT de clubs qui s'engagent pour une manifestation de qualité.

Comment obtenir votre label de qualité

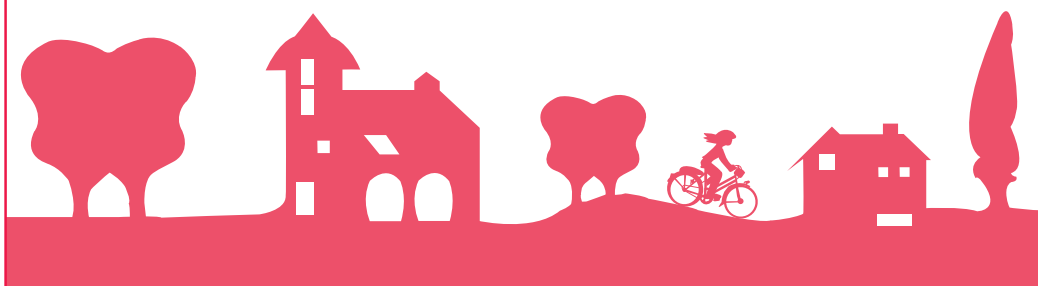
Verte Tout-Terrain 2010

Votre contact :

Fédération française de
cyclotourisme
12, rue Louis Bertrand
94207 Ivry-sur-Seine cedex
www.ffct.org

Développement VTT :

Bertrand Houillon
Ligne directe :
01 56 20 88 74
Mobile :
06 74 08 21 19
E-mail :
b.houillon@ffct.org



Pourquoi un label ?

Accompagnant l'engouement de la population pour la pratique de la randonnée à VTT, nombre de manifestations ont vu le jour. Nous avons pu observer sur l'ensemble des disparités qualitatives très importantes.

Afin d'assurer une qualité constante sur toutes les organisations cyclotouristes route et VTT et de mettre en valeur le savoir faire de nos clubs en matière d'accueil et de conception de circuits sportifs et touristiques, la FFCT a mis en place une Charte de qualité.

Chaque année, sur l'ensemble des manifestations engagées dans le respect de cette Charte, plusieurs obtiennent le label national « Verte Tout-Terrain ».

Ce label, en plus d'être un gage de qualité, promet une manifestation originale pour les participants.

**C'est la vitrine de la Fédération française de cyclotourisme
en matière de randonnée VTT.**



Un label pour répondre aux attentes des vététistes...

Quelles randonnées ?

Tout club affilié à la Fédération française de cyclotourisme peut se porter candidat pour son organisation VTT. Il lui faut répondre à des critères précis et fournir des prestations irréprochables.

Critères

Organisation :

- o Accueil lisible,
- o Plusieurs parcours pour tous les niveaux dont un de 60 à 100 km sur la journée,
- o Sécurité : information et prévention,
- o Accompagnement : balisage, points de lavage et de convivialité.

Communication :

- o Publicité en harmonie avec l'éthique fédérale « Tourisme à vélo grandeur nature »,
- o Patronage exclusif de la manifestation par la FFCT, les partenaires éventuels doivent être communiqués à la Fédération pour accord éventuel,
- o Mise en valeur de la FFCT par le logo et le terme « Verte Tout-Terrain : un label de qualité de la FFCT », accompagné de la mascotte du VTT plaisir (la grenouille). Cette présence d'image est obligatoire sur tous les supports (dépliants, affiches, plaquettes presse et médias, Internet...),
- o Respect du cahier des charges de la revue *Cyclotourisme*.

Contrôle :

- o Envoi de la liste des participants (comprenant nom, adresse postale et éventuellement adresse e-mail) dans les quinze jours suivant la manifestation au siège fédéral,
- o Envoi d'un compte-rendu d'organisation dans la semaine suivant l'organisation au siège fédéral.

Animation :

- o Un préférence tarifaire significative (au minimum la différence et la gratuité pour les jeunes mineurs, spécifiée par la FFCT) devra être consentie aux licenciés FFCT, sur présentation de la licence,
- o L'ensemble des tarifs doit être modéré et accessible au plus grand nombre,
- o Les attraits touristiques locaux seront mis, dans la mesure du possible, en valeur dans un cadre festif.



Une exigence de qualité...

Les avantages du label

Les Vertes Tout-Terrain bénéficient de toute la crédibilité de la FFCT, d'une identité forte et des moyens de communication performants.

Identité forte

Une aide matérielle intéressante est attribuée pour identifier la randonnée et l'intégrer dans un ensemble national.

Le kit matériel sera un outil pour l'aménagement des circuits, les bénévoles, la promotion, les participants.

Promotion

- o Un livret de présentation des Vertes Tout-Terrain édité à plus de 4 000 exemplaires et largement diffusé.
- o Plan de publicité dans les magazines spécialisés VTT.
- o La présentation dans les Salons auxquels la FFCT participe (Salon des Randonnées, Salon du Roc, Salons régionaux...).
- o Un projecteur dans le Où irons-nous ?, calendrier annuel des randonnées de la FFCT.
- o Présentation dans la revue Cyclotourisme.
- o Information à la presse nationale.
- o Présence d'un représentant national sur la manifestation.



Des outils pour convaincre...

La démarche

Phase 1 - année 2009

Première sélection d'organisations sur dossier : 30 mars 2009

***Votre dossier doit être envoyé à la FFCT avant l'organisation de votre manifestation en 2009 !
Et dans tous les cas avant le 30 mars 2009 !***

Le dossier doit comprendre :

- o La fiche d'identification de la manifestation avec avis du Président du Comité départemental et du Président de la Ligue,
- o La charte de qualité des randonnées VTT signée par le responsable de l'organisation,
- o Descriptif des circuits,
- o Information sur les animations proposées,
- o Revue de presse sur les organisations passées,
- o Informations touristiques sur le site,
- o Bilan d'activité du club sur l'année précédente.

Adresser le dossier à :

Fédération française de cyclotourisme
Développement VTT
12, rue Louis Bertrand 94207 Ivry-sur-Seine cedex

Phase 2 - année 2009

Sélection des Vertes Tout-Terrain 2010

- o Visite éventuelle et évaluation des candidatures.
- o Choix et désignation des lauréats en juin 2009.

Phase 3 - 2009 / 2010

Mise en place de la promotion et du partenariat matériel



Des outils pour convaincre

Charte de qualité des randonnées VTT

Ce document a pour but d'aider les clubs de la Fédération française de cyclotourisme dans la démarche de qualité pour l'organisation des randonnées VTT. Il prend en compte les spécificités de cette pratique et les attentes en terme d'accueil, de sécurité, d'accompagnement...

L'accueil

- Réception des participants :**
 - o Balisage clair du lieu d'inscription et de retrait des dossiers,
 - o Balisage des possibilités de parking voiture,
 - o Eviter les lieux de départ et arrivée différents, sauf pour les ville-à-ville,
 - o Prévoir et indiquer les points de lavage des VTT,
 - o Prévoir et indiquer les lieux de douche éventuellement.
- Sur le lieu d'inscription :**
 - o Un tableau avec les parcours sur carte détaillée,
 - o Les organisateurs devront être en mesure de donner toutes instructions sur les difficultés rencontrées, les sites touristiques, les possibilités de restauration si nécessaire,
 - o Différencier les inscriptions des membres FFCT par rapport aux autres participants. Si limitation de participants, priorité au licenciés FFCT. Majoration de 2 € pour les non-licenciés. Gratuité pour les jeunes mineurs FFCT.
- Sur le parcours :**
 - o Prévoir le premier ravitaillement une heure après le départ,
 - o Si plusieurs ravitaillements, prévoir suffisamment pour tous les participants, sur chacun.

Sécurité

- Au lieu d'inscription :**
 - o Prévoir un tableau avec : zones de prudence sur le parcours, numéros de téléphone de l'organisation, et des secours, les points de secours sur les circuits avec possibilités d'évacuation.
- Sur le terrain :**
 - o Signaler les zones de prudence,
 - o Utiliser, si le terrain le permet, un moyen de communication pour une alerte rapide,
 - o Prévoir une trousse de première urgence aux points de ravitaillement.
- Avant le départ :**
 - o Rappeler aux participants le respect du Code de la route,
 - o Conseiller le port du casque, voire l'imposer si le parcours est très technique et accidenté,
- Pour les organisateurs :**
 - o Prévoir l'assurance des non-licenciés,
 - o Se munir en permanence de fiches accident,
 - o Pour les moins de 18 ans : autorisation parentale obligatoire.

Accompagnement

- Parcours :**
 - o Prévoir un nombre suffisant d'accompagnateurs répartis sur tous les circuits et pouvant intervenir en cas de besoin des participants.
- Parcours balisés :**
 - o Utiliser en priorité l'ensemble des flèches officielles de la FFCT fournies dans le cadre du label,
 - o Se conformer au balisage officiel VTT,
 - o Bien indiquer les bifurcations s'il y a plusieurs circuits de distance différente afin d'éviter les risques de confusion,
 - o Où il n'est pas facile de flécher, possibilité d'utiliser de la bande rubalise disponible à la boutique fédérale.
- Pour les organisateurs :**
 - o A prévoir dans tous les cas, deux serre-files qui assureront : la fermeture du parcours, l'accompagnement des derniers participants.
 - o Ne pas oublier le débalisage obligatoire de l'ensemble des circuits provisoires !

Signature du Président du club organisateur :



Fiche d'identification Vertes Tout-Terrain 2010

Fiche d'identification à compléter et renvoyer au Comité départemental compétent, accompagnée de tous les documents d'information demandés dans le dossier. (voir chapitre "marche à suivre")

Dénomination de la randonnée :

Adresse du point de rassemblement (ville) :

Date d'organisation 2009 : Date d'organisation 2010 :

Club organisateur (nom - numéro d'affiliation - adresse) :

Responsable de l'organisation (nom - adresse - téléphone - E-mail) :

Organisation

Date de la première organisation :

Effectif de la dernière organisation (signaler s'il y a limitation du nombre) :

Tarifs pratiqués (licenciés FFCT - non licenciés - jeunes) :

Horaires et délais de la randonnée (1/2 journée, journée, week-end...) :

Sécurité

Présence de secours :

Signalisation des zones de prudence :

Contrôleurs aux traversées de routes :

Dispositif de communication avec les contrôles :

Autre :

Circuits

Distance des circuits :

Dénivelée totale des circuits :

Ravitaillement (nombre sur chaque circuit et importance) :

Animations - autres prestations :

Confort

Point de lavage :

Accompagnement sur circuit d'initiation :

Type de balisage déjà utilisé (officiel, spécifique...) :

Partenariats

Avec les collectivités territoriales, Jeunesse et Sport, commerces et entreprises, presse... :

.....
.....
.....
.....
.....

Commentaires

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Signature du Président du club organisateur :

Avis et signature du Président du Comité départemental :

.....
.....
.....

Avis et signature du Président de la Ligue :

.....
.....
.....